

## Quelles leçons pour l'éducation après l'attentat du 16 octobre ?



Ce 16 octobre 2020, à la sortie du collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, le professeur d'histoire Samuel Paty, fut victime d'un attentat terroriste au nom de l'islamisme radical. Après avoir montré des caricatures faites par *Charlie Hebdo* à ses élèves de quatrième, des parents se sont rapidement plaint sur les réseaux sociaux, dénonçant cela, et rendant ce cours sur la liberté d'expression très médiatique.

Cet attentat pose de nombreuses questions sur la liberté d'enseigner, sur la sécurité des professeurs, la tolérance des élèves et de leurs parents ainsi que sur la liberté de blasphème et d'expression qui semblent être des libertés de plus en plus controversées.

Claude Lelièvre, historien, Aymeric Patricot, enseignant et écrivain, Cloé Korman, enseignante et Iannis Roder, professeur d'histoire et formateur au mémorial de la Shoah ont livré leurs avis sur le sujet à travers quatre tribunes parues les 19, 21 et 22 octobre dans le journal *Le Monde*. Ils y exposent les principaux problèmes dans l'éducation, en évoquant notamment la laïcité et ce qu'elle représente depuis les lois Ferry, les failles dans la protection des enseignants par le gouvernement ou encore la pauvreté dans les quartiers populaires qui laisse place à la violence et à la non-compréhension du blasphème et des critiques envers les religions.

*« L'instituteur apprend aux élèves à ne pas prononcer légèrement le nom de Dieu ; et il habitue chacun d'eux à environner du même respect cette notion de Dieu, alors même qu'elle se présenterait à lui sous des formes différentes de sa propre religion. »*. Voici ce qu'annonçait Jules Ferry dans son texte réglementaire de 1882, précisant les nouvelles mesures concernant la nouvelle école républicaine, laïque, obligatoire et gratuite. Il proposait déjà un enseignement moral aux enfants à l'école, leur apprenant à faire la part des choses entre leur religion, et comment d'autres peuvent l'exposer. En effet, l'école, même laïque, ne devait pas aller contre les religions, mais les respecter toutes, et justement apprendre aux enfants que chacun peut voir sa religion critiquée, puisque chacun est libre de penser et de s'exprimer grâce aux libertés acquises en 1789.

Même si Ferry parlait principalement de la religion catholique, de l'anticléricisme et de l'enseignement des élèves confisqué à l'Eglise et donné à des enseignants laïcs, l'islam, principale religion des habitants des colonies à l'époque inspirait également un respect et une protection par la République Française. Emile Combes écrivait « *Ce peuple aime sa religion et attend qu'on la respecte. [...] Il est naturel que l'arabe s'irrite d'une attaque dirigée contre le Coran comme d'une offense faite à sa croyance et à sa race. De là pour nos instituteurs l'obligation étroite de témoigner le plus profond respect à la religion indigène.* » L'école française se doit donc d'être protectrice de toutes les religions.

Mais les familles doivent également respecter cette école laïque et l'expliquer à leurs enfants. Depuis 1914, des dispositions furent prises pour défendre l'école laïque, condamnant notamment les parents qui empêchent leurs enfants de suivre certains cours pour des raisons religieuses, ou pire jusqu'à 6 mois d'emprisonnement pour ceux qui utiliseraient violences ou menaces envers l'école. Cependant, aujourd'hui encore l'éducation nationale reçoit 935 contestations par an pour atteinte à la laïcité, venant très souvent des parents. Et puis ces contestations atteignent aussi les élèves, qui s'opposent parfois à l'enseignement de la liberté d'expression via la dénonciation des caricatures religieuses.

Les enseignants sont également menacés, on peut le reprocher au gouvernement, mais parfois l'insécurité ressentie par certains professeurs n'est pas exprimée. En effet, comme l'explique Iannis Roder, les professeurs sont soucieux de bien faire. Lorsque des contestations ont lieu, ils se remettent en question et se demandent comment ils auraient peut-être dû aborder le sujet d'une autre manière. Patricot le rejoint sur ce point : malgré le comportement regrettable de certains, le professeur se doit de l'accompagner et de le protéger, l'élève n'est pas l'adversaire du professeur. Mais cette atteinte à l'éducation par l'attentat envers Samuel Paty marque selon lui un réel tournant, attaquant directement les symboles de la France et l'ouverture au monde enseignée. Il est toujours difficile de faire un cours sur la liberté d'expression et de ne pas offenser certains élèves, mais les avis qui divergent sont un bon début, cela permet de développer l'esprit critique des élèves. Mais pour la majorité des enseignants, le principal enjeu est de faire comprendre aux élèves comment dissocier leurs avis sur leur religion et la compréhension des avis d'autrui.

Au contraire, Aymeric Patricot dénonce plutôt un manque d'action de l'Etat, et ce, même après plusieurs affaires. Déjà, le hashtag « pasdevague », après des menaces proférées contre une enseignante, ou encore l'affaire Mila, où Mila n'a pas obtenu la protection nécessaire selon lui. Nous sommes arrivés à une scission entre ceux qui mettent les droits individuels avant tout, y compris la critique, et ceux qui préfèrent s'adapter à l'époque, en protégeant plutôt les identités collectives ; et cela sûrement avec la montée du fascisme islamique. Mais l'Etat doit dorénavant garantir la sécurité de ceux qui éduquent les générations futures, de ceux qui transmettent les valeurs de la République.

Néanmoins, tous les rédacteurs se rejoignent sur un point : l'intégrité de l'éducation est surtout menacée dans certains quartiers difficiles. Loin de l'univers de Conflans-Sainte-Honorine nous explique Cloé Korman, ville qu'elle décrit comme une des plus équilibrée de France sur le plan social et ethnique. Un véritable choc que cette petite ville si tranquille puisse être le lieu de cette horreur.

La violence dans les quartiers sensibles, ou « territoires difficiles » est très courante. Cette violence là, on la comprend, les gauches l'associent à la pauvreté. Cette violence est sûrement

le fruit du retrait de la liberté d'expression pour ces jeunes issus de quartiers précaires. Mais pour Cloé Korman, c'est l'abandon de ces quartiers par l'Etat, la dégradation des collèges et lycées et l'absence de personnel qui sont fautives. En plus de cela s'ajoutent toutes les inégalités envers ces jeunes, vite orientés vers des filières menant vers des métiers peu valorisants, et les discriminations. Patricot a un avis différent, et conçoit que la violence puisse être expliquée ainsi, mais qu'elle doit quand même rester condamnable, surtout lorsqu'elle va contre les principales valeurs de la République.

Mais protéger la liberté d'expression, c'est aussi autoriser les collégiens et lycéens à s'exprimer et à partager un avis différent. Pour Korman, cette liberté est bafouée dans ces quartiers, on retient toujours ceux qui s'expriment comme « n'étant pas Charlie », ou comme nous cite Roder, « Charlie, c'est des ouf... », lorsque beaucoup d'élèves ont des avis bien plus complexes et construits. Ce qu'il faut, c'est ouvrir le dialogue. Et on se rend vite compte que si l'on apprend aux élèves à mettre de côté leurs susceptibilités et à avoir un avis objectif sur ces caricatures, personne n'est vraiment « pas Charlie ».

De plus, la liberté de pensée est restreinte. Dans la brutalité et la peur, beaucoup n'osent pas afficher pleinement leur avis, pas tant par rapport à ce qu'ils entendent à l'école que par ce qu'ils entendent à la maison. Comme nous l'indique Roder, beaucoup d'élèves interrogés disent ne pas s'exprimer sur des sujets controversés tels que l'homosexualité, le blasphème ou encore les liens homme-femme, puisque leurs parents leur ont dit de ne pas le faire car ces avis vont à l'encontre de ce que l'on veut bien entendre à l'école.

*« L'école, c'est la mise à distance de soi-même, l'apprentissage à penser contre soi-même. ».* Voilà ce qui semble être la clef. Faire en sorte que les élèves ne soient pas perdus, entre ce que leurs parents semblent penser et ce que l'école semble défendre, délivrer la liberté de s'exprimer des deux côtés, en prenant en compte les avis des élèves. En étudiant l'Histoire, pour comprendre le passé et développer un esprit critique, comprendre l'utilité et le rôle très important de ces libertés. Mais également, les professeurs doivent évidemment se sentir plus protégés, des élèves et de leurs parents : les voix qui enseignent les valeurs de la République ne doivent pas être tuées.

Pour conclure, ce malheureux événement qui a endeuillé toute la France a fortement fragilisé l'éducation. Devenu un sujet sensible, autant en France qu'à l'international depuis cet événement, le droit au blasphème est plus que jamais en danger. L'objectif est maintenant de rassembler professeurs, élèves et parents, de les réconcilier sur ce sujet, pour tous lutter contre cette montée du fascisme islamique et de l'extrême violence. Et cela passe principalement par la communication, l'explication et la tolérance pour aider les élèves à devenir des citoyens, désireux eux également de protéger ces libertés. Ce 2 novembre, une journée nationale de deuil a été déclarée dans tous les établissements scolaires, cet événement restera à jamais inscrit dans la lutte pour nos libertés. Samuel Paty a voulu partager ses valeurs, montrer à quel point les libertés individuelles sont importantes, et il l'a payé de sa vie...

**MIANDRISOA Narindra (Terminale 3), le 15 novembre 2020**